

Préavis de remplacement de police assurance-vie

Avis important pour le consommateur

Ce préavis :

- doit être rempli et signé lorsque vous avez l'intention, à la suite des recommandations de votre représentant, de remplacer une police d'assurance-vie que vous détenez actuellement;
- avisera l'assureur actuel d'une possibilité d'annulation d'une police;
- doit être signé le même jour que la nouvelle demande d'assurance (proposition);
- n'annule pas une police existante;
- n'est pas un contrat.

En tout temps, avant l'émission de la nouvelle police, il est possible de retirer une demande d'assurance. De plus, la majorité des compagnies offrent un délai additionnel de 10 jours, après l'émission de la police, pour que vous puissiez en prendre connaissance. Pendant ces périodes, il est possible de résilier sans pénalité.

À LA LECTURE DE CE FORMULAIRE, POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

1 La police d'assurance-vie proposée fait-elle suite à une analyse écrite de mes besoins? En ai-je une copie en main? Un représentant en assurance de personnes doit tenir compte de vos besoins présents et futurs, de vos objectifs ainsi que de votre capacité de payer avant de suggérer le remplacement du produit que vous avez déjà.

2 Les primes de la police proposée sont-elles plus élevées? Toute nouvelle police d'assurance-vie de même type que celle que vous détenez pourrait vous coûter plus cher puisque vous êtes plus âgé.

3 Vais-je perdre des avantages fiscaux? Par exemple, il y a un risque de perdre certains avantages fiscaux en remplaçant une police d'assurance-vie acquise avant le 2 décembre 1982.

4 Des démarches ont-elles été effectuées afin de conserver ou de modifier la police d'assurance-vie actuelle? Il est généralement possible et préférable d'opter pour une modification de la police existante plutôt que de procéder à un remplacement.



Bureau des
services financiers

140, Grande-Allée Est, bureau 300
Québec (Québec) G1R 5M8
Téléphone : 418.525.6273
1.877.525.6273
Télécopieur : 418.525.9512

Comment utiliser le formulaire

« Préavis de remplacement de police »

Ce formulaire est constitué de 3 cahiers distincts comprenant chacun 3 copies destinées : **copie 1 - au propriétaire de la police;**
copie 2 - à l'assureur actuel;
copie 3 - au nouvel assureur.

Un guide explicatif est inclus pour le bénéfice des consommateurs.

Étape 1 – Comment le remplir?

Remplir chaque cahier en écrivant sur la COPIE 1 – PROPRIÉTAIRE (copie verte).
Écrire en lettres majuscules et au stylo à bille.

Étape 2 – Avant de signer...

Le Préavis de remplacement peut être rempli à l'avance par le représentant en assurance de personnes qui doit ensuite le revoir point par point avec son client, avant que ce dernier ne le signe. La signature du client ne constitue pas une demande d'annulation de la police en vigueur. **Le Préavis doit obligatoirement être signé le même jour que la demande d'assurance-vie.**

Étape 3 – Remise des copies

Détacher la COPIE 2 – ASSUREUR ACTUEL (copie jaune) de chaque cahier. Votre représentant doit les expédier à l'assureur actuel dans les 5 jours suivant la signature.

Procéder de la même façon pour la COPIE 3 – NOUVEL ASSUREUR (copie bleue).
Le représentant doit faire une photocopie du Préavis de remplacement dûment rempli pour ses dossiers.

L'ensemble du formulaire restant appartient au propriétaire.

Ce formulaire a été élaboré par le Conseil des assurances de personnes et repris par le Bureau des services financiers. Il est obligatoire dans les cas de remplacement de polices.

Le Bureau des services financiers a été créé par la Loi sur la distribution de produits et services financiers et a pour mission de veiller à la protection du public en voyant à l'application de la loi et de ses règlements auxquels sont assujettis les titulaires de certificat, les cabinets ainsi que les représentants et sociétés autonomes.



Cahier 1

1- Renseignements généraux

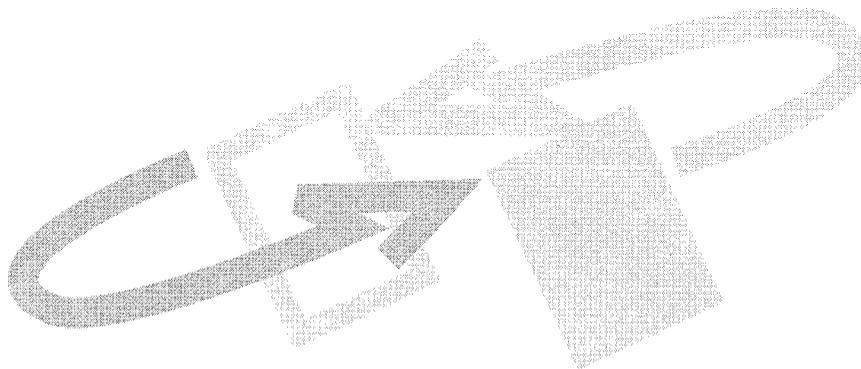
a- guide

b- tableau

2- Protections offertes

a- guide

b- tableau



Guide Cahier 1

1– Renseignements généraux

- **Le propriétaire de la police** d'assurance-vie est la personne qui prend toutes les décisions concernant la police et qui, généralement paie les primes.
- Dans la majorité des cas, le propriétaire est la **personne assurée**, cependant, il peut s'agir de deux personnes distinctes.
- **Les autres assurés** sont les individus couverts par la même police. Par exemple, les membres d'une même famille ou des associés.
- **Les assurés résiliés** sont les assurés qui ne seront plus couverts par la nouvelle police alors que les **assurés additionnels** sont les assurés qui seront ajoutés à la nouvelle police.
- **L'assurance conjointe** est une seule police qui assure deux personnes et dont le capital-décès est payable au 1^{er} ou au 2^e décès selon l'option choisie.
- **Le type de police** peut être, selon les catégories principales, une assurance-vie temporaire, permanente, universelle ou temporaire cent ans.
- **La date d'entrée en vigueur** est la date à laquelle la police a pris effet à la suite de l'acceptation par la compagnie d'assurances.
- **La clause de suicide** : si le décès est causé par le suicide et qu'il se produit dans les deux ans qui suivent la date d'entrée en vigueur de la police, le capital-décès ne sera généralement pas versé par l'assureur.
- **La clause d'incontestabilité** : si le décès survient dans les deux ans qui suivent la date d'entrée en vigueur de la police, l'assureur peut refuser de payer le capital-décès si des renseignements ou des omissions concernant la santé ou les habitudes de vie de l'assuré sont incomplets ou inexacts. L'assureur peut toujours refuser de payer le capital-décès s'il peut prouver que l'assuré a voulu délibérément frauder.
- **Une police enregistrée** : si vous encaissez les sommes accumulées dans votre police et que celle-ci est enregistrée (R.E.É.R.), rappelez-vous qu'il y aura des impôts à payer.

2– Protections offertes

- **La protection totale** est le montant qui sera versé au bénéficiaire au décès de l'assuré.
- **La protection** peut être composée d'un capital de base garanti et d'un capital additionnel ou avenant d'assurance qui peut augmenter, diminuer, demeurer stable ou prendre fin à un moment précis.
- **L'assurance temporaire renouvelable** signifie que la police peut être renouvelée à des dates précisées dans la police. Pour connaître la prime qui sera applicable pour ces renouvellements, voir la partie 4f du présent formulaire.

L'assurance temporaire transformable signifie que l'on peut convertir l'assurance temporaire en une assurance permanente sans avoir à prouver votre assurabilité.

1 Renseignements généraux

a Nom et prénom du propriétaire ? Nom et prénom de l'assuré ? Date de naissance de l'assuré

Jour Mois Année

b Autres assurés (multiple protection) ?

Nom et prénom de l'assuré (1) ? <input type="text"/>	N° de préavis <input type="text"/>	Nom et prénom de l'assuré (2) <input type="text"/>	N° de préavis <input type="text"/>
Nom et prénom de l'assuré (3) <input type="text"/>	N° de préavis <input type="text"/>	Nom et prénom de l'assuré (4) <input type="text"/>	N° de préavis <input type="text"/>

Assurés résiliés ?

Assurés additionnels

Nom et prénom	Type de protection	Montant (\$) de la protection	Nom et prénom	Type de Protection	Montant (\$) de la protection

c Assurance conjointe ? Payable au : 1^{er} décès 2^e décès Nom et prénom du 2^e assuré

POLICE D'ASSURANCE	ACTUELLE	PROPOSÉE
Nom de la compagnie d'assurances : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
d Type de police : ? <input type="text"/>	Police n° : <input type="text"/>	Proposition n° : <input type="text"/>

e Y a-t-il plus d'une police pouvant être remplacée par la police proposée? Si oui, indiquer le n° de préavis utilisé pour chaque police.

Préavis n° :

Préavis n° :

Ne s'applique pas

f Date d'entrée en vigueur ?

Ne s'applique pas

g Quelle est la date d'expiration de la clause de suicide? ?

Jour Mois Année

h Quelle est la date d'expiration de la clause d'incontestabilité? ?

Jour Mois Année

an(s) après l'entrée en vigueur du contrat

i La police d'assurance-vie est-elle enregistrée en tant que REÉR? ?

Jour Mois Année

Oui Non Oui Non

2 Protections offertes

a Quelle est la protection totale? ? \$ \$

b Cette protection est composée

- d'un capital de base garanti de : ? \$ \$
- d'un capital additionnel de : \$ \$

Ce capital additionnel peut :

demeurer stable	<input type="checkbox"/>	demeurer stable	<input type="checkbox"/>
augmenter	<input type="checkbox"/>	augmenter	<input type="checkbox"/>
diminuer	<input type="checkbox"/>	diminuer	<input type="checkbox"/>
transformable	<input type="checkbox"/>	transformable	<input type="checkbox"/>
renouvelable	<input type="checkbox"/>	renouvelable	<input type="checkbox"/>

c S'il y a une protection temporaire, est-elle : ?

Si oui, jusqu'à quelle date ?

Jour Mois Année

1 Préavis de remplacement de police - assurance-vie

1 Renseignements généraux

a Nom et prénom du propriétaire ? Nom et prénom de l'assuré ? Date de naissance de l'assuré

Jour Mois Année

b Autres assurés (multiple protection) ?

Nom et prénom de l'assuré (1) ? N° de préavis Nom et prénom de l'assuré (2) N° de préavis

Nom et prénom de l'assuré (3) N° de préavis Nom et prénom de l'assuré (4) N° de préavis

Assurés résiliés ?

Assurés additionnels

Nom et prénom	Type de protection	Montant (\$) de la protection	Nom et prénom	Type de Protection	Montant (\$) de la protection

c Assurance conjointe ?

Payable au : 1^{er} décès 2^e décès Nom et prénom du 2^e assuré

POLICE D'ASSURANCE	ACTUELLE	PROPOSÉE
Nom de la compagnie d'assurances : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Type de police : ? <input type="text"/>	Police n° : <input type="text"/>	Proposition n° : <input type="text"/>

e Y a-t-il plus d'une police pouvant être remplacée par la police proposée? Si oui, indiquer le n° de préavis utilisé pour chaque police.

Préavis n° :

Préavis n° :

Ne s'applique pas

f Date d'entrée en vigueur ?

g Quelle est la date d'expiration de la clause de suicide? ?

h Quelle est la date d'expiration de la clause d'incontestabilité? ?

i La police d'assurance-vie est-elle enregistrée en tant que REÉR? ?

Ne s'applique pas

an(s) après l'entrée en vigueur du contrat

an(s) après l'entrée en vigueur du contrat

Oui Non Oui Non

2 Protections offertes

a Quelle est la protection totale? ? \$ \$

b Cette protection est composée de :

- d'un capital de base garanti de : ? \$ \$
- d'un capital additionnel de : \$ \$

Ce capital additionnel peut :

demeurer stable augmenter diminuer

transformable renouvelable

c S'il y a une protection temporaire, est-elle ? ?

Si oui, jusqu'à quelle date ?

Ne s'applique pas

demeurer stable augmenter diminuer

transformable renouvelable

Jour Mois Année Jour Mois Année

Préavis de remplacement de police - assurance-vie

1 CANIER

Cahier 2

2- Protections offertes (suite)

a- guide

b- tableau

3- Primes

a- guide

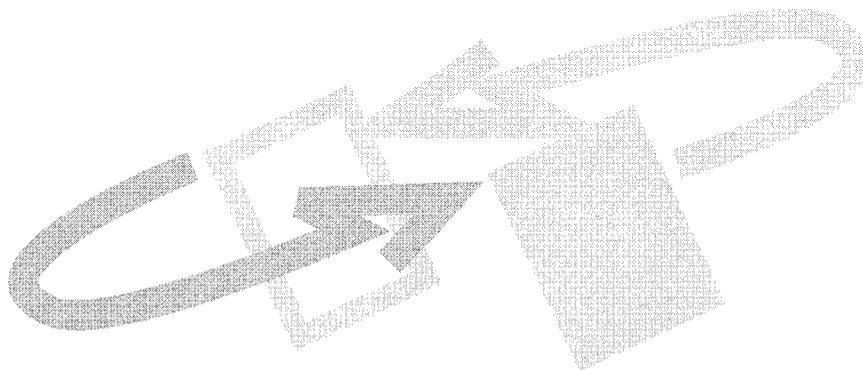
b- tableau

4- Valeurs de rachat, participations et épargnes

4.1 Valeurs garanties

a- guide

b- tableau



Guide Cahier 2

2 – Protections offertes (suite)

-  **L'assurance-vie libérée** : les valeurs de rachat accumulées dans la police pourraient vous permettre de cesser de payer les primes tout en demeurant assuré pour un montant moindre jusqu'au décès.
-  **L'assurance-vie prolongée** : les valeurs de rachat accumulées dans la police pourraient vous permettre de cesser de payer les primes tout en demeurant assuré pour le même montant mais pour un certain nombre d'années seulement.
-  **Les garanties complémentaires** sont les options que vous choisissez ou non d'ajouter à votre police d'assurance-vie. Parmi les plus utilisées, citons : la garantie d'assurabilité qui permet d'augmenter, selon les conditions de la police, le montant d'assurance-vie sans preuve de santé; l'exonération des primes qui libère le propriétaire (ou l'assuré selon le cas) du paiement des primes s'il est invalide; la mort ou la mutilation accidentelle qui prévoit le versement d'une somme additionnelle lors d'un décès par accident ou le versement d'un montant forfaitaire en cas de mutilation.

3 – Primes

-  **La prime annuelle totale** est le montant que vous payez chaque année pour votre police d'assurance-vie.
-  **La fréquence de paiement** peut être mensuelle, trimestrielle ou annuelle. **Une prime annuelle déjà payée n'est généralement pas remboursable.**
-  **Une surprime** est un coût additionnel qui est ajouté au tarif normal parce que le risque est plus élevé. Cette surprime peut être temporaire ou permanente.
-  **Une exclusion** est un état ou une condition pour laquelle l'assuré n'est pas couvert. Elle peut être temporaire ou permanente.
-  **Une prime garantie** demeurera toujours la même ou augmentera à des moments précis selon ce qui est indiqué dans la police.
-  **La durée garantie du paiement** détermine pendant combien d'années le propriétaire de la police devra payer les primes.
-  **La prime minimum** est établie selon les coûts d'assurance, de la taxe et des frais d'administration nécessaires au paiement de la police d'assurance-vie.
-  Notez que c'est la différence entre la prime minimum et la **prime choisie** qui constitue la portion d'épargne de l'assurance-vie universelle.

4 – Valeurs de rachat, participations et épargnes

4.1 Valeurs garanties

-  **Les valeurs de rachat** sont les épargnes garanties dans la police d'assurance-vie. **Ces valeurs ne sont généralement pas versées en plus du capital-décès.** Toutefois, vous pouvez en emprunter une partie moyennant des frais d'intérêt ou les encaisser totalement lors de la résiliation du contrat.
-  **Le montant net** est le total des valeurs qui sera payé si la police est annulée. Le montant inscrit tient compte de toutes les déductions qui lui sont applicables (remboursement d'emprunts, impôts, frais d'administration, etc.). Il peut servir à une utilisation personnelle, pour le paiement des primes d'une nouvelle police ou pour de l'investissement. S'il est investi, le taux utilisé pour le calcul de la valeur estimée devrait être réaliste et en fonction du marché.

② Protections offertes (suite)

d La police d'assurance-vie peut-elle être : ¹⁷ ¹⁸

- pour quel montant?
- dans combien de temps?
- pendant combien de temps?

e La police d'assurance-vie offre-t-elle des garanties complémentaires? Si oui, les indiquer. ¹⁹

libérée _____ prolongée _____
\$ _____ \$ _____
ans | _____
ans | _____

garantie d'assurabilité
exonération des primes
mort ou mutilation accidentelle
autre _____

libérée _____ prolongée _____
\$ _____ \$ _____
ans | _____
ans | _____

garantie d'assurabilité
exonération des primes
mort ou mutilation accidentelle
autre _____

③ Primes

a Montant de la prime annuelle totale : ²¹ ²² ²³
Quelle est la fréquence de paiement? ²⁴

b La prime tient-elle compte d'une surprime? ²⁵

- Si oui : - pour quelle raison?
- pour quelle durée?

c La prime tient-elle compte d'une exclusion? ²⁶

- Si oui : - pour quelle raison?
- pour quelle durée?

d Tarification de la prime ²⁷

e La prime est-elle garantie? ²⁸

f Le montant de la prime : ²⁹

- dans 10 ans : _____ \$
- à 55 ans : _____ \$
- à 65 ans : _____ \$

g Durée garantie du paiement de la prime : ³⁰ _____ ans |

h S'il s'agit d'une police d'assurance-vie de type universel, quel est le montant de la prime minimum? ³¹

Ce montant est-il? ³²

Quelle est la prime choisie par le propriétaire? ³³

_____ \$

Oui _____ Non _____

Oui _____ Non _____

Fumeur Non-fumeur

Oui _____ Non _____

_____ \$

_____ \$

_____ \$

_____ ans |

_____ \$

garanti pour _____ ans |

non garanti

nivélé croissant

_____ \$

_____ \$

À déterminer

Fumeur Non-fumeur

Oui _____ Non _____

_____ \$

_____ \$

_____ \$

_____ ans |

_____ \$

garantie pour _____ ans |

non garanti

nivélé croissant

_____ \$

④ Valeurs de rachat, participations et épargnes

4.1 Valeurs garanties

a La police d'assurance-vie comporte-t-elle des valeurs de rachat? ³⁴

Montant des valeurs de rachat garanties : ³⁵

- dans 10 ans : _____ \$
- à 55 ans : _____ \$
- à 65 ans : _____ \$

Quel serait le montant net versé par la compagnie si la police d'assurance-vie était annulée aujourd'hui?

b De quelle façon ce montant serait-il utilisé? ³⁶

Oui _____ Non _____

_____ \$

_____ \$

_____ \$

_____ \$

Oui _____ Non _____

_____ \$

_____ \$

_____ \$

Ne s'applique pas

Si capitalisation, projection à _____ %

Montant investi : _____ \$

Valeur estimée : _____ \$

② Protections offertes (suite)

d La police d'assurance-vie peut-elle être : ¹⁴ ¹⁵

- pour quel montant?
- dans combien de temps?
- pendant combien de temps?

e La police d'assurance-vie offre-t-elle des garanties complémentaires? Si oui, les indiquer. ¹⁶

libérée	prolongée
\$	\$
<u>ans</u>	<u>ans</u>
<u>ans</u>	<u>ans</u>

libérée	prolongée
\$	\$
<u>ans</u>	<u>ans</u>
<u>ans</u>	<u>ans</u>

garantie d'assurabilité
exonération des primes
mort ou mutilation accidentelle
autre

garantie d'assurabilité
exonération des primes
mort ou mutilation accidentelle
autre

③ Primes

a Montant de la prime annuelle totale : ¹⁷
Quelle est la fréquence de paiement? ¹⁸

b La prime tient-elle compte d'une surprime? ¹⁹

- Si oui : - pour quelle raison?
- pour quelle durée?

c La prime tient-elle compte d'une exclusion? ²⁰

- Si oui : - pour quelle raison?
- pour quelle durée?

d Tarification de la prime ²¹

e La prime est-elle garantie? ²²

f Le montant de la prime : ²³

- dans 10 ans : \$
- à 55 ans : \$
- à 65 ans : \$

g Durée garantie du paiement de la prime : ²⁴ ans |

h S'il s'agit d'une police d'assurance-vie de type universel, quel est le montant de la prime minimum? ²⁵
Ce montant est-il? ²⁶

Quelle est la prime choisie par le propriétaire? ²⁷

Oui	Non
\$	\$

Oui	Non
\$	\$

Oui	Non
\$	\$

Fumeur	Non-fumeur
Oui	Non

Fumeur	Non-fumeur
Oui	Non
\$	\$
\$	\$
\$	\$

Oui	Non
<u>ans</u>	<u>ans</u>

garanti pour	non garanti
\$	\$
<u>ans</u>	<u>ans</u>
nivelé	croissant

Oui	Non
\$	\$

À déterminer

Fumeur	Non-fumeur
Oui	Non

Fumeur	Non-fumeur
Oui	Non
\$	\$
\$	\$
\$	\$

Oui	Non
<u>ans</u>	<u>ans</u>

garanti pour	non garanti
\$	\$
<u>ans</u>	<u>ans</u>
nivelé	croissant

Oui	Non
\$	\$

④ Valeurs de rachat, participations et épargnes

4.1 Valeurs garanties

La police d'assurance-vie comporte-t-elle des valeurs de rachat? ²⁸

a Montant des valeurs de rachat garanties : ²⁹

- dans 10 ans : \$
- à 55 ans : \$
- à 65 ans : \$

Quel serait le montant net versé par la compagnie si la police d'assurance-vie était annulée aujourd'hui?

b De quelle façon ce montant serait-il utilisé? ³⁰

Oui	Non
\$	\$
\$	\$
\$	\$

Oui	Non
\$	\$

Ne s'applique pas

Si capitalisation, projection à	%
Montant investi :	\$
Valeur estimée :	\$
à <u>ans</u>	

② Protections offertes (suite)

d La police d'assurance-vie peut-elle être : ¹⁴ ¹⁵

- pour quel montant?
- dans combien de temps?
- pendant combien de temps?

e La police d'assurance-vie offre-t-elle des garanties complémentaires? Si oui, les indiquer. ¹⁶

libérée prolongée

\$ \$

ans | ans |

libérée prolongée

\$ \$

ans | ans |

garantie d'assurabilité
exonération des primes
mort ou mutilation accidentelle
autre

garantie d'assurabilité
exonération des primes
mort ou mutilation accidentelle
autre

③ Primes

a Montant de la prime annuelle totale : ¹⁷
Quelle est la fréquence de paiement? ¹⁸

b La prime tient-elle compte d'une surprime? ¹⁹
• Si oui : - pour quelle raison?
- pour quelle durée?

c La prime tient-elle compte d'une exclusion? ²⁰
• Si oui : - pour quelle raison?
- pour quelle durée?

d Tarification de la prime ²¹

e La prime est-elle garantie? ²¹

f Le montant de la prime :
- dans 10 ans :
- à 55 ans :
- à 65 ans :

g Durée garantie du paiement de la prime : ²²

h S'il s'agit d'une police d'assurance-vie de type universel, quel est le montant de la prime minimum? ²³
Ce montant est-il?

Quelle est la prime choisie par le propriétaire? ²⁴

\$

\$

Oui Non

Oui Non

Fumeur Non-fumeur

Oui Non

\$

\$

\$

ans | ans |

\$

garanti pour ans |

non garanti

nivelé croissant

\$

À déterminer

Fumeur Non-fumeur

Oui Non

\$

\$

\$

ans | ans |

\$

garantie pour ans |

non garanti

nivelé croissant

\$

④ Valeurs de rachat, participations et épargnes

4.1 Valeurs garanties

a La police d'assurance-vie comporte-t-elle des valeurs de rachat? ²⁵

Montant des valeurs de rachat garanties :
- dans 10 ans :
- à 55 ans :
- à 65 ans :

b Quel serait le montant net versé par la compagnie si la police d'assurance-vie était annulée aujourd'hui?

De quelle façon ce montant serait-il utilisé? ²⁶

Oui Non

\$

\$

\$

\$

Oui Non

\$

\$

\$

\$

Si capitalisation, projection à %

Montant investi : \$

Valeur estimée : \$

à ans |



Cahier 3

4- Valeurs de rachat, participations et épargnes (suite)

4.2 Valeurs non garanties

a- guide

b- tableau

5- Motifs du remplacement

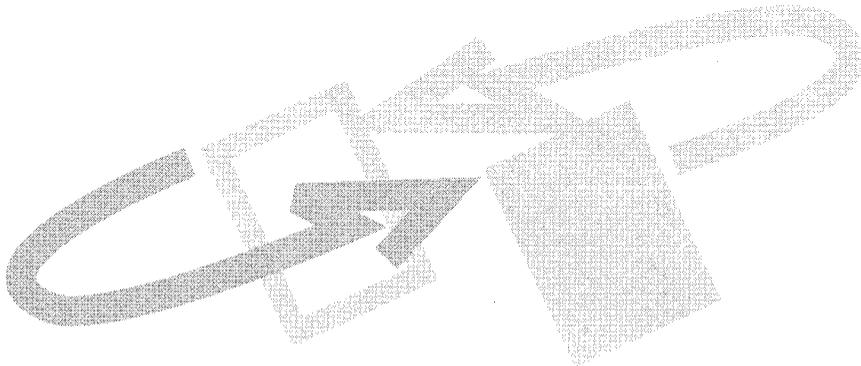
a- guide

b- tableau

6- Signatures et dates

a- guide

b- tableau



Guide Cahier 3

4 – Valeurs de rachat, participations et épargnes

4.2 Valeurs non garanties

 **La participation aux bénéfices** : une police d'assurance-vie avec participations donne droit à une part des bénéfices que réalise la compagnie d'assurances. **Ces participations ne sont jamais garanties.** Elles peuvent être utilisées pour réduire les primes, pour souscrire de l'assurance-vie additionnelle, être encaissées, etc.

 **Les projections** sont des évaluations estimées des rendements futurs. **Elles ne sont pas garanties.**

 **La bonification en assurance-vie** est le montant d'assurance-vie additionnel qui serait acheté par les participations.

 **Le fonds d'épargne** est une estimation des sommes qui seraient accumulées dans la police.

 **Le capital-décès total** est la protection totale tel qu'indiqué au point 11 auquel s'ajoutent les montants projetés à c) et/ou à d) selon le cas.

5 – Motifs du remplacement

 Rappelez-vous qu'il est généralement possible et préférable de modifier une police plutôt que de la remplacer.

6 – Signatures et dates

 Le propriétaire de la police d'assurance doit indiquer lui-même les raisons qui le motivent à procéder à un remplacement de police d'assurance-vie. Lorsque le représentant est stagiaire, le Préavis de remplacement de police doit être autorisé par la personne qui supervise ses activités, soit son maître de stage.

 L'ensemble du formulaire appartient au propriétaire, à l'exception des copies destinées aux assureurs impliqués.

④ Valeurs de rachat, participations et épargnes (suite)

4.2 Valeurs non garanties

a Y a-t-il participation aux bénéfices de la compagnie? ²⁷
Si oui, quelle est l'utilisation des participations?

Oui Non

Oui Non

b S'il s'agit d'une police d'assurance-vie de type universel, le fonds d'épargne accumulé est-il payable en plus du capital-décès?
Quel est le taux utilisé pour l'illustration?

Oui Non

Oui Non

%

%

28	Police d'assurance	Actuelle		Proposée		Actuelle		Proposée	
		à 55 ans		à 65 ans		à 75 ans			
c Participations	Montant additionnel en bonification d'assurance-vie ²⁹	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	Fonds d'épargne disponible dans la police d'assurance-vie universelle ³⁰	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	Capital-décès total ³¹	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

⑤ Motifs du remplacement ³²

En quoi le contrat proposé répond-il mieux aux besoins du propriétaire et quels sont les avantages et les désavantages du présent remplacement?

a

b Y a-t-il d'autres informations pertinentes qui pourraient être fournies relativement au remplacement de police?

⑥ Signatures et dates

AVANT DE SIGNER CE FORMULAIRE :

- Il faut qu'il ait été complètement rempli en votre présence ou revu point par point.
- Il faut conserver votre police d'assurance-vie actuelle tant que celle proposée ne sera pas en vigueur.
- Rappelez-vous que :
il est de la responsabilité du consommateur de poser toutes les questions nécessaires afin de comprendre le produit qui lui est proposé; il est de la responsabilité du représentant de divulguer toutes les informations qui aideront la compréhension du consommateur.

REPRÉSENTANT Nom Prénom Signature Téléphone N° de certificat

³³ MAÎTRE DE STAGE Nom Prénom Signature Téléphone N° de certificat

³⁴ PROPRIÉTAIRE Je, soussigné(e) _____, après avoir pris connaissance du présent avis et en avoir compris les termes, désire procéder au remplacement de ma police d'assurance-vie actuelle pour les raisons suivantes :

Signature

Date

Téléphone

④ Valeurs de rachat, participations et épargnes (suite)

4.2 Valeurs non garanties

a Y a-t-il participation aux bénéfices de la compagnie? ²⁷

Si oui, quelle est l'utilisation des participations?

Oui

Non

Oui

Non

b S'il s'agit d'une police d'assurance-vie de type universel, le fonds d'épargne accumulé est-il payable en plus du capital-décès?

Oui

Non

Oui

Non

Quel est le taux utilisé pour l'illustration?

%

%

Projections	Police d'assurance	Actuelle		Proposée		Actuelle		Proposée	
		à 55 ans		à 65 ans		à 75 ans			
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
c	Montant additionnel en bonification d'assurance-vie ²⁸	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
d	Fonds d'épargne disponible dans la police d'assurance-vie universelle ²⁹	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
e	Capital-décès total ³⁰	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

⑤ Motifs du remplacement ³¹

a En quoi le contrat proposé répond-il mieux aux besoins du propriétaire et quels sont les avantages et les désavantages du présent remplacement?

a

b Y a-t-il d'autres informations pertinentes qui pourraient être fournies relativement au remplacement de police?

b

⑥ Signatures et dates

AVANT DE SIGNER CE FORMULAIRE :

① Il faut qu'il ait été complètement rempli en votre présence ou revu point par point.

② Il faut conserver votre police d'assurance-vie actuelle tant que celle proposée ne sera pas en vigueur.

③ Rappelez-vous que :

il est de la responsabilité du consommateur de poser toutes les questions nécessaires afin de comprendre le produit qui lui est proposé; il est de la responsabilité du représentant de divulguer toutes les informations qui aideront la compréhension du consommateur.

REPRÉSENTANT	Nom	Prénom	Signature	Téléphone	N° de certificat
MAÎTRE DE STAGE ³²	Nom	Prénom	Signature	Téléphone	N° de certificat

33 PROPRIÉTAIRE Je, soussigné(e) _____, après avoir pris connaissance du présent avis et en avoir compris les termes, désire procéder au remplacement de ma police d'assurance-vie actuelle pour les raisons suivantes :

Signature

Date

Téléphone

④ Valeurs de rachat, participations et épargnes (suite)

4.2 Valeurs non garanties

a Y a-t-il la participation aux bénéfices de la compagnie? ²⁷
Si oui, quelle est l'utilisation des participations?

Oui Non Oui Non

b S'il s'agit d'une police d'assurance-vie de type universel, le fonds d'épargne accumulé est-il payable en plus du capital-décès?
Quel est le taux utilisé pour l'illustration?

Oui Non % Oui Non %

28	Police d'assurance	Actuelle		Proposée		Actuelle		Proposée	
		à 55 ans		à 65 ans		à 75 ans			
c d e	Montant additionnel en bonification d'assurance-vie ²⁹	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	Fonds d'épargne disponible dans la police d'assurance-vie universelle ³⁰	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	Capital-décès total ³¹	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$

⑤ Motifs du remplacement ³²

a En quoi le contrat proposé répond-il mieux aux besoins du propriétaire et quels sont les avantages et les désavantages du présent remplacement?

a

b Y a-t-il d'autres informations pertinentes qui pourraient être fournies relativement au remplacement de police?

b

⑥ Signatures et dates

AVANT DE SIGNER CE FORMULAIRE :

- Il faut qu'il ait été complètement rempli en votre présence ou revu point par point.
- Il faut conserver votre police d'assurance-vie actuelle tant que celle proposée ne sera pas en vigueur.
- Rappelez-vous que :
il est de la responsabilité du consommateur de poser toutes les questions nécessaires afin de comprendre le produit qui lui est proposé; il est de la responsabilité du représentant de divulguer toutes les informations qui aideront la compréhension du consommateur.

REPRÉSENTANT	Nom	Prénom	Signature	Téléphone	N° de certificat
³³ MAÎTRE DE STAGE	Nom	Prénom	Signature	Téléphone	N° de certificat

³⁴ PROPRIÉTAIRE Je, soussigné(e) _____, après avoir pris connaissance du présent avis et en avoir compris les termes, désire procéder au remplacement de ma police d'assurance-vie actuelle pour les raisons suivantes :

Signature Date Téléphone